

1702 Groot-Bijgaarden,18/07/2024

Schepen A. Gossetlaan, 3 - B. 003

N.V. BOEKHOUDING GERANCE INVORDERINGEN

B.T.W. 401.963.842 T.V.A.

Tel. 02 466.19.18 - Fax. 02 466.06.19

H.R. Brussel - R.C. Bruxelles 344.081

O/N Ref.: JD/ A2D U/V Ref.:

Madame.

Concerne :vente par de l'appartement n°2D dans la résidence Roi Albert 28 1082 Berchem – Saint -Agathe

En réponse à votre courrier du 20/06/2024, nous vous communiquons ce qui suit: §.1

1° Le fonds de réserve s'élève à 22500.00€, la provision mensuelle sur charges est de 374,48€ fonds de réserve inclus (80.00€) . le fonds de roulement est de 1536.00€

2° Les vendeurs sont redevable de la somme de

Détail :

Solde au 30/04/2024.....

Charges 05/2024 ->7/2024 (3 x 374.48€)....

Frais de transmission des informations requises....

Versé......

3° L'assemblée générale a décidé de un appel de fonds de réserve de 10000.00€

4° Il y a une procédures en cours pour retard de charges, celle-ci concerne Herrera - Hamouda 5° ci-joint.

6° ci-joint

J. David

A.C.P. ROI ALBERT 28 28, Avenue du Roi Albert 1082 Bruxelles Numéro d'entreprise

Rapport de l'assemblée générale de l'association des copropriétaires de l'acp Roi Albert 28

En date du **08.01.2024** à 19h00- dans "DE CRYPTE", située sous l'église "H. Familie", Nieuwe Gentsesteenweg 1702 Groot-Bijgaarden

1. Notation des présences

1.1 Présents			(111%)
	2	•	(96%)
	*		(111%)
	-	•	(96%)
			(90%)
			504%
1.2 Représentés	• ;		(79%)
			(65%)
			144%
1.3 Absents			(111%)
			(96%)
			(145%)
			352%

1.4 Quorum -Nombre de quotes-parts 648/1000

-Pourcentage de propriétaires 7/10 = 70.0% => 50%

Le quorum est atteint, l'assemblée est valablement constituée et peut par conséquent débuter.

2. Nomination du (de la) président(e) et du secrétariat de l'assemblée

Monsieur est nommé Président et BGI secrétaire L'assemblée accepte et approuve à l'unanimité

3. Constat d'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Aucune remarque n'a été introduite le rapport est donc approuvé. L'assemblée accepte et approuve à l'unanimité

4. Rapport du commissaire aux comptes

Pas de rapport

L'assemblée accepte et approuve à l'unanimité

5. Comptes:

- 5.1 Approbation des comptes 2021-2022 et 2022-2023
- 5.2 Approbation du bilan (copie sur demande)

L'assemblée accepte et approuve les deux points à l'unanimité

6. Demande de mise en procédure : charges non payées

Deux procédures sont encore en cours.

L'appartement 1D est au surendettement

L'appartement 2D fait l'objet d'une vente public avec risque de non-retour des arriérés

7. Décharge:

- 7.1 Au syndic
- 7.2 Au conseil de copropriété
- 7.3 Au commissaire aux comptes

L'assemblée accepte et approuve les trois points à l'unanimité

8. Nomination:

8.1 Du syndic

Le syndic BGI est réélu à l'unanimité pour un an .

L'assemblée accepte et approuve à l'unanimité - excepté : Madame Vuvu qui vote contre

8.2 Du conseil de copropriété

Madame et Monsieur sont nommés au Conseil de Copropriété à l'unanimité.

L'assemblée accepte et approuve à l'unanimité

8.3 Du commissaire aux comptes

Monsieur est nommé commissaire aux comptes à l'unanimité.

L'assemblée accepte et approuve à l'unanimité

9. Travaux à réaliser: reportés de un an

9.1 Rénovation des façades

L'architecte est mandaté pour préparer un cahier des charges rénovation des façades avec pose d'isolant L'assemblée accepte et approuve à l'unanimité

9.2 Rénovation des boîtes aux lettre

BGI va demander des devis

L'assemblée accepte et approuve à l'unanimité

10. Fixation des appels de fonds:

10.1 Dépenses courantes

Les provisions mensuelles doivent correspondre à 1/12 des charges de l'exercice précédent

10.2 Appels fonds de réserve

		Fond de réserve	10000	
			par an	Par mo
RDZ -	65		650	54,17
COMM. SC2				
RDZ -	145		1450	120,83
COMM. SC1				
A 1D	79		790	65,83
A 1G	90		900	75,00
A 2D	96		960	80,00
A 2G	111		1110	92,50
A 3D	96		960	80,00
A 3G	111		1110	92,50
A 4D	96	* A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	960	80,00
A 4G	111		1110	92,50
	1000		10000	833,33

^{11.} Lecture du procès-verbal des décisions et signature de ce procès-verbal

A.C.P. ROI ALBERT 28 28, Avenue du Roi Albert 1082 Bruxelles Numéro d'entreprise

> \$adnaam\$ \$adadrs\$

\$adpost\$ \$adpost\$

Rapport de l'assemblée générale de l'association des copropriétaires de l'acp Roi Albert 28

En date du **09.03.2022** à 19h00- dans "DE CRYPTE", située sous l'église "H. Familie", Nieuwe Gentsesteenweg 1702 Groot-Bijgaarden

1. Notation des présences

Арр	0/00	Naam
RDZ - COMM. SC2	65	2=PP
RDZ - COMM. SC1	145	1=P
A 1D	79	0=A
A 1G	90	1=P
A 2D	96	0=A
A 2G	111	1=P
A 3D	96	1=P
A 3G	111	1=P
A 4D	96	1=P
A 4G	111	. 0=A
total =	1000	

0=Absents : 286/1000 1=Présents : 649/1000 2=Représentés : 65/100

1.1 Quorum -Nombre de quotes-parts 714/1000

-Pourcentage de propriétaires 7/10 = 70,00% => 50,00%

Le quorum est atteint, l'assemblée est valablement constituée et peut par conséquent débuter.

2. Nomination du (de la) président(e) et du secrétariat de l'assemblée

Monsieur st nommé Président et BGI secrétaire

3. Constat d'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Aucune remarque n'a été introduite le rapport est donc approuvé.

4. Rapport du commissaire aux comptes

Pas de rapport

5. Comptes:

- 5.1 Approbation des comptes 2019-2020 et 2020-2021
- 5.2 Approbation du bilan (copie sur demande)

Les deux points sont approuvés

6. Demande de mise en procédure : charges non payées

L'assemblée demande de mettre Monsieur et Monsieur en procédure pour non paiement des charges

7. Décharge:

- 7.1 Au syndic
- 7.2 Au conseil de copropriété
- 7.3 Au commissaire aux comptes

Décharge est donnée sur les 3 points

8. Nomination:

8.1 Du syndic

Le syndic BGI est réélu à l'unanimité pour un an .

8.2 Du conseil de copropriété

Madame et Monsieur ont nommés au Conseil de Copropriété à l'unanimité.

8.3 Du commissaire aux comptes

Monsieur est nommé commissaire aux comptes à l'unanimité.

9. Travaux à réaliser:

- 9.1 Remplacement porte entrée & uniformisation des boîtes aux lettre et sonnettes
- 9.2 Peinture cage escalier
- 9.3 Rénovation des façades Architecte Les trois points sont reportés

10. Fixation des appels de fonds:

10.1 Dépenses courantes

Les provisions mensuelles doivent correspondre à 1/12 des charges de l'exercice précédent

10.2 Appels fonds de réserve

Il est décidé de faire un appel de fonds de réserve de 5.000 eur pour l'exercice 2021-2022 en cours et à partir de mai 2022 jusqu'à avril 2023 pour l'exercice suivant (2022-2023)

Fond de réserve			5000			
					par an	Par mois
RDZ - COMM. SC	65_				325	27,08
RDZ - COMM. SC	145				725	60,42
A 1D	79	_			395	32,92
A 1G	90		V		450	37,50
A 2D	96			•	480	
A 2G	111			_	- 555	
A 3D	96				480	
A 3G	111		1	*************************************	- 555	
A 4D	96				480	40,00
A 4G	111				- 555	
	1000				5000	416,67

11. Lecture du procès-verbal des décisions et signature de ce procès-verbal



N.V. BOEKHOUDING GERANCE INVORDERINGEN

B.1 W | 401.963.842 | LV A; H.R. Brussel | R.C. Bruxelles 344.081

Groot-Bijgaarden, 21/11/23

Tel. 02 466,19.18 - Fax. 02/466,06,19

O N Ref.: PH

A.C. ROI ALBERT 28 A 2D

à 1082 Berchem - Saint -

Bien nr. A 2D Décompte: 01.05.22/30.04.23

Chère Madame, Cher Monsieur

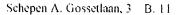
Frais occupants Frais propriétaires Gérance Frais ascenseur occupants Chauffage & eau	4608,30 :1000 x 96 9975,59 :1000 x 96 3094,32 :1000 x 96 1576,47 :790 x 96 15673,35 :1567336 x 394131	442,40 957,66 297,05 191,57 3.941,31
Info not. app 2D	21/03/23	110,00
Total des frais Solde décompte précédent	1/05/22	5.939,99 11.908,25
	A PAYER	17.848,24

Vous trouverez ci-dessus le décompte des charges communes et individuelles de l'A.C. ROI ALBERT 28 pour votre bien nrA 2D Nous y joignons le relevé détaillé des dites charges.

Merci de verser la somme due au compte n° BE95 0688 9549 7458 Avec votre communication structurée 052001009983

Avec nos meilleures salutations,

B.G.I, Syndic.





N.V. BOEKHOUDING **GERANCE** INVORDERINGEN

B.I.W. 401.963.842 L.V.A. HR Brussel R C Bruxelles 311 081

Groot-Bijgaarden, 26/08/22

Tel. 02 466,19.18 - Fax, 02/466,06,19

O N Ref.: PH

A.C. ROI ALBERT 28 A 2D

à 1082 Berchem - Saint -

Bien nr. A 2D Décompte: 01.05.21/30.04.22

Chère Madame, Cher Monsieur

Frais occupants Frais propriétaires Gérance Frais ascenseur occupants Chauffage & eau	5137,33 :1000 x 96 7355,93 :1000 x 96 2876,72 :1000 x 96 1098,74 :790 x 96 10754,60 :1075460 x 227914	493,18 706,17 276,17 133,52 2.279,14
Total des frais Balance	1/05/21	3.888,18 8.020,07
	A PAYER	11.908,25

Vous trouverez ci-dessus le décompte des charges communes et individuelles de l'A.C. ROI ALBERT 28 pour votre bien nrA 2D Nous y joignons le relevé détaillé des dites charges. Merci de verser la somme due au compte n° BE95 0688 9549 7458 Avec votre communication structurée 052001009983 Avec nos meilleures salutations, B.G.I, Syndic.

1108 94	DERITE	REC		99257 88 bas	88999 74 ans		CREDITE	10268 14 UREN	l.
totaal betaalo	0.0	hank debiteuren afrekening facturen book _s aar () totaal debiteuren			33950 24 39049 50	werkingsfonds gestorte provisie diverse crediteuren crediteuren boekjaar	totaai beta	s 0 00	
• *	bedrag	omschowing				omschntving	betalings-	hetaald	verschil
datum	petaald		totaal	24824 08	39049 50	totaal	aatum	pedrag	
				214 94	96 15	Fonds du logement			96 11
				ବ୍ୟୁ ଏହ	1195.62	Six invest			1195 €2
				22769 38	104.75	report excercice precedent			104.75
			4993	625 59	1381832	Réserve?			13918 32
			4994	18 98	95.74	Calonbel			95.74
			550	0.02	495.08	Hydrobru			495.08
			311	147.001	8015.33	Schulden			8915 30
		CR Relevel Techem APP	3G & 4r	** 98	33 2 75				332.75
					407 33	Relevé Techemichauf & e	dau		40733
					948.70	10% acompte armoire de cor	mmande lift		948.73
						Nettoyage 04/2021			254.10
						30% solde armoire de con m	ande lift		28 4 6 13
						Relevé Techem 2020-2021			439 53
						Fonds de réserve 2020-2021			10000.00